

Zeitschrift: Eclogae Geologicae Helvetiae
Herausgeber: Schweizerische Geologische Gesellschaft
Band: 7 (1901-1903)
Heft: 3

Artikel: Quelques blocs erratiques intéressants de la moraine externe
Autor: Aeberhardt, B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-155919>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelques blocs erratiques intéressants de la moraine externe.

PAR LE

Dr B. EBERHARDT (Bienne).

Les blocs erratiques disséminés sur nos sommités et dans nos vallons, en dehors de la ligne des grandes moraines internes, blocs que CHARPENTIER¹ faisait arriver chez nous par de grands courants échappés des bords du glacier et dont A. GUYOT ne savait trop que faire, ont enfin trouvé leur place dans l'avant dernière glaciation (mésoglaciaire).

Or, comme l'avait déjà fait remarquer ce dernier, ces blocs sont rares dans la région située en dehors des grandes moraines du pied du Jura, et la carte au 1 : 25000 n'en indique guère qu'une dizaine dans le Jura bernois. D'autres depuis ont été relevés et M. le Dr L. ROLLIER² pour sa part en a indiqué bon nombre.

Blocs de la moraine externe.

Malheureusement je crois que jusqu'à maintenant on s'est fait une fausse idée de la répartition des diverses espèces de roches à l'intérieur de cette région du bassin glaciaire. Suivant en cela l'opinion de GUYOT³ qui croyait ne rencontrer que des roches pennines (*arkésines, schistes chloriteux, gneiss d'Arolla*) dans cette contrée, plusieurs géologues, trompés d'ailleurs par le peu de matériaux à disposition, sont arrivés à cette conclusion que seules les roches pennines se rencontraient disséminées dans le mésoglaciaire; il n'en est rien. *L'arkesine*, il est vrai, prédomine, mais à côté d'elle,

¹ J. DE CHARPENTIER, *Essai sur les glaciers*, p. 280.

² L. ROLLIER, *Matériaux pour la carte géologique*, VIII livraison, 1^{er} supplément.

³ A. GUYOT, *Note sur la distribution des espèces de roches dans le bassin erratique du Rhône*.

plusieurs espèces caractéristiques du groupe du Mont-Rose et du Mont-Blanc comme *l'éclogite*, *l'euphotide*, la *protogine* s'y trouvent aussi.

Je cite :

Territoire de Sonceboz. MONTAGNE DU DROIT.

1^o Lieu dit VERS LA POMPE. (Cote 930 m.) gros bloc *d'éclogite* de SAAS cubant de 20-25 m³.

Ce bloc, accompagné de plus petits (*euphotide gneiss*), est doublement intéressant puisque GUYOT prétend n'avoir jamais rencontré cette roche si ce n'est à l'état de galets dans la région orientale du bassin du Rhône et puis c'est probablement un des plus gros blocs de la région des moraines externes. Il repose sur la roche nue qu'il écrase de son poids et présente à sa partie inférieure des excavations dues sans doute au travail de l'eau de fusion du glacier.

A quelques pas on remarque un petit bloc de gneiss encastré dans une brèche de calcaire jurassien que M. le Dr ROLLIER¹ croit être d'origine protoglaciaire, ce qui paraît dès lors peu probable.

2^o Petits blocs *d'éclogite* cubant chacun 1-2 m³, situés un peu plus au nord au fond d'un petit vallon (N. DE LA SCHNEGG)

3^o PATURAGE DE L'ENVERS, tôt après le passage à niveau, ouest de la gare, bloc *d'arkésine*, puis dans le pâturage même, bloc de *protogine* (1/2 m³).

(Un autre bloc de *protogine* se voyait dans les champs, côté du droit, on l'a fait disparaître dernièrement).

4^o Bord de la route cantonale Sonceboz la Heutte, non loin du passage à niveau de la *métairie de Nidau*, bloc de 2 m³, *protogine*?

Territoire de Corgémont. PATURAGE DU DROIT.

1^o Bloc *d'euphotide*² de SAAS, 2 m³.

Ce bloc, un des plus intéressants de la région avec l'éclogite de Sonceboz se trouve à l'entrée du pâturage, au bord de la charrière Corgémont-Tramelan. DU PASQUIER dans sa brochure intitulée : *Les limites de l'ancien glacier du Rhône le long du Jura* prétend que la moraine superficielle dans la région externe diffère de la moraine profonde par l'absence d'*euphotide* en bloc.

¹ DR L. ROLLIER. *Matériaux pour la carte géologique*, VIII livraison 1^{er} supplément.

² Cité par DR L. ROLLIER sans détermination de roche.

2^o 4 petits blocs d'*arkésine* disséminés sur le pâturage non loin du précédent et dont le volume varie entre $1/2$ m³ et 1 m³.

3^o Bloc de *gneiss* riche en paillettes de mica noir et argenté (1 m³) même endroit.

4^o Petit bloc de *protogine*, pâturage quartier de la Waldau.

5^o Bloc d'*arkésine* au bord de la route, même quartier, à la sortie du village.

PÂTURAGE DE L'ENVERS.

6^o Petits blocs de *protogine* gîtés non loin de la ciblerie.

7^o 3 blocs d'*arkésine* dont deux cubant plusieurs mètres, situés au fond du vallon du Bez, non loin de LA TUILERIE.

8^o Curieux bloc de *calcaire noir*, reposant au même endroit, en face de la Tuilerie. La roche est une sorte de cailloutis à galets noirs liés par un ciment gris jaunâtre.

Territoire de Cortébert. DROIT.

1^o Bloc d'*arkésine* du bord de la Suze vers la colline de RAINSON, 2 m³.

2^o Bloc d'*arkésine*¹, pied ouest de la colline de RAINSON.

ENVERS.

3^o Grosse plaque tabulaire d'*arkésine*² indiquée par la carte.

4^o Bloc de *Gneiss d'Arolla*, 1 m³, mis à jour par la charrue et que l'on a fait disparaître depuis.

Ce sont donc une quarantaine de blocs erratiques dont les moindres cubent $1/2$ m³, gîtés dans un espace relativement restreint autour de **Corgémont**, **Soncēboz** et **Cortébert**³. Ce fait constaté ferait de ces 3 localités la région la plus intéressante pour l'étude des blocs du mésoglaciaire dans le Jura bernois, car je ne sache pas que nulle part ailleurs on trouve une aussi grande variété de roches. Ce fait d'ailleurs ne doit pas étonner puisque le vallon de Saint-Imier est le plus rapproché des grandes moraines internes et que c'est dans sa région inférieure qu'il est le plus large, c'est-à-dire qu'il y a

¹ Cité par Dr L. ROLLIER.

² *Idem.*

³ Pour le haut du vallon de Saint-Imier et une partie du plateau des Franches Montagnes, voir la *Carte géologique des environs de Saint-Imier, terrains quaternaires* par L. ROLLIER.

eu le moins de chances pour que le mésoglaciaire fût recouvert par les éboulis ou le glaciaire jurassien plus jeune.

La présence de blocs d'*euphotide*, d'*éclogite*, de *protogine* dans la région externe n'infirme d'ailleurs en rien l'idée d'une double glaciation ; elle vient au contraire l'appuyer. En effet, la dispersion des roches n'étant pas la même entre le pied immédiat du Jura où les gros blocs sont presque uniquement de *protogine* et de *gneiss* et la région externe la plus voisine où l'on rencontre une beaucoup plus grande variété dans les espèces de roches¹, implique presque nécessairement l'existence de deux séries de phénomènes semblables.

Par contre l'existence côté à côté de roches comme l'*euphotide* et l'*éclogite* de SAAS, l'*arkésine* du centre de la chaîne pennine, le *granit* du MONT-BLANC dans un espace aussi restreint diminue quelque peu la valeur de la loi de GUYOT, laquelle ne serait probablement plus valable que pour les glaciers remplissant un fond de vallée, cette vallée fût-elle large comme le plateau suisse.

¹ Il est bien entendu que je ne fais allusion ici qu'à la contrée plus particulièrement étudiée.
